

[sgenbn.fr](https://sgenbn.fr)

# où en est-on ? – SGEN-CFDT Basse-Normandie

*By admin* •

4-6 minutes

---

Juin 3 2019

Le sujet est sur la table depuis bientôt deux ans maintenant.  
Et ce n'est pas fini !

A l'été 2017, le [recteur de Caen mettait la main sur le rectorat de Rouen](#). A titre expérimental.

Un an après, le [gouvernement annonçait que l'expérience était généralisée](#) : toutes les nouvelles régions devaient avoir un seul rectorat. La Nouvelle Aquitaine, les Hauts de France .... comme la Normandie.

Puis en février 2019, patatras : on revient sur les fusions, sauf à Caen et à Rouen.

Depuis, les personnels des deux rectorats normands ont entamé une mobilisation inédite, que ce soit [par son ampleur](#) comme [par sa durée](#).

Une première victoire a été obtenue fin mars, avec le changement de recteur. [Le ministre a fait sauter son fusible pour se protéger](#), et a nommé une [nouvelle rectrice avec une feuille de route simple](#) : calmer les choses et acter formellement la fusion des deux académies au 1er janvier

2020. Pour le reste, elle a les mains libres.

Tout le schéma de réorganisation des services prévu par l'ancien recteur a ainsi été abandonné. Il prévoyait un regroupement des services, certains à Caen, d'autres à Rouen. Ainsi la DPE (gestion des personnels enseignants) aurait été à Caen, et la DEPAP (gestion des personnels administratifs et de direction) aurait été à Rouen.

La nouvelle rectrice parie elle sur un maintien pour l'essentiel de ce qui existe, en tous cas pour l'instant. Il reste ainsi une DPE à Caen (pour les personnels des trois départements anciennement bas-normands) et une autre à Rouen (pour les personnels de l'Eure et de la Seine-Maritime). Pareil pour la plupart des services. Cela lui a permis de rassurer les personnels des rectorats sur leur avenir immédiat : ils ne seront pas obligés de changer de métier à la rentrée prochaine.

Cependant, les nuages restent noirs sur l'horizon car tout cet équilibre risque d'être rompu en 2022. Jusqu'à cette date, la gestion des personnels continuera à respecter les anciennes académies. Les mutations continueront à avoir lieu au sein de la Basse-Normandie ou au sein de la Haute-Normandie ; la hors-classe ou la classe exceptionnelle seront attribuées pour les "académies" de Caen ou de Rouen, mais pas pour l'ensemble des deux. En 2022, tout sera à priori remis en cause, et l'académie de Normandie sera normalisée, avec un seul territoire. Quelqu'un qui passera au mouvement inter sera nommé en Normandie, et donc avec autant de chance de l'être à Dieppe qu'à Cherbourg ou Alençon. Les services de gestion des personnels comme ceux de gestion des examens ou de l'informatique n'auront plus de raison

d'exister à Caen et à Rouen. Il y aura donc sans doute une réorganisation des services, attribués soit à Caen, soit à Rouen.

De plus, un rectorat bi-site (même si le recteur sera celui de Caen) sera plus compliqué à faire fonctionner, avec de multiples aller-retours entre les deux villes. Vous voulez gérer un problème de double convocation à un jury d'examen et à une formation ? Il faudra peut-être vous adresser à la DEC (examens) à Caen et à la Difor (formation continue) à Rouen. La rectrice doit rapidement décider de l'attribution d'une DHG supplémentaire sur un lycée ? Impossible pour l'instant car elle est à Rouen le jeudi et la DPPM (répartition des moyens) est à Caen. Et son emploi du temps est surbooké à cause des déplacements incessants entre les deux sites.

Beaucoup de problèmes en perspective. Et très peu d'aspects positifs à une fusion. Le principal (et le seul identifié) est qu'un seul recteur pèse plus que deux face au président de région.

Les textes permettant la fusion des deux académies de Caen et de Rouen ne sont toujours pas prêts. On attend les propositions de réorganisation venant de la rectrice. Elle veut aller vite (avant les prochaines vacances), ce qui peut se comprendre si on ne change que peu de choses ; mais plus on rentre dans le détail, plus on découvre des obstacles que l'on n'avait pas prévus !

Aussi les personnels restent mobilisés. Les rassemblements continuent régulièrement devant le rectorat et regroupent à chaque fois au moins 60 personnes.

Le cabinet du premier ministre recevra les organisations

syndicales le 12 juin.



[A la une](#) • • Tags: [Normandie](#)